

Laon, le 14 octobre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Intégrer les aides au logement au Revenu Universel d'Activité (RUA), c'est risquer de voir augmenter la précarité de nos locataires. »

Freddy Grzeziczak, Président de l'OPAL

Inclure les aides au logement (APL) au Revenu Universel d'Activité (RUA) risquerait, selon le Président de l'OPAL Freddy Grzeziczak, d'aggraver la situation financière de certains locataires (notamment des plus fragiles). Certains pourraient ainsi se retrouver dans l'incapacité de payer leur loyer.

Qu'est-ce que le RUA ?

L'État souhaite rassembler l'ensemble des aides sociales et les verser en une seule fois sur le compte des locataires. Cela se ferait par le biais d'un Revenu Universel d'Activité (RUA). Le Gouvernement envisage d'y inclure également l'aide au logement (APL).

L'aide au logement ne serait plus versée au bailleur mais directement sur le compte du locataire. Ainsi, les locataires percevraient des ressources plus importantes mais auraient parallèlement un loyer plus important à payer. En effet, jusqu'à aujourd'hui, l'aide au logement est versée au bailleur et le montant du loyer dû par le locataire en est diminué d'autant.

Avec le RUA, le risque serait que certains locataires notamment les plus fragiles, se servent de cet argent disponible pour le dépenser dans autre chose que le paiement de leur loyer.

Les conséquences directes

L'impayé de loyer pourrait exploser et les expulsions augmenter.

En effet, il y a un risque que certains des plus fragiles gardent cet argent pour des besoins qu'ils jugeraient plus urgents. Cette situation provoquerait une augmentation des impayés de loyer et de l'endettement. L'instauration du RUA pourrait donc déboucher sur des situations très difficiles et à terme sur des expulsions.

Autres conséquences pour le bailleur et ses locataires

Une perte de loyers pour l'OPAL engendrerait une baisse des recettes qui aurait pour conséquence une baisse des budgets.

Faute de budgets suffisants, l'Office serait en difficulté et aurait du mal à assurer un entretien optimal des logements.

Un moindre entretien du patrimoine pourrait provoquer une détérioration de celui-ci. Il faudrait alors trouver d'autres moyens pour que les conditions de vie des locataires ne soient pas impactées.

En tant que bailleur social, il est donc de la responsabilité de l'OPAL d'alerter le Gouvernement sur ces problématiques.